

FICHE DE POSTE

Suite à un emploi déclaré vacant dans une ENSA, conformément à l'article 9 de l'arrêté du 3 janvier 2020 relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture

CONCOURS ENSEIGNANT-CHERCHEUR DES ECOLES NATIONALES SUPERIEURES D'ARCHITECTURE SESSION 2021

**Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)**

N° BIEP DE DIFFUSION 2020-518447

Intitulé du poste : **Maître de conférences des ENSA**

Groupe de discipline : **Sciences et Techniques pour l'Architecture (STA)**

Discipline : **Construction, ingénierie et maîtrise des ambiances pour l'architecture (CIMA)**

Catégorie : **2**

Catégorie statutaire : **A**

Corps : **Maître de conférence**

Code Corps : *MAEA*

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur - Recherche**

Emploi(s) Type : **Enseignant théoricien du supérieur DDAO - RCH03B
et Enseignant praticien du supérieur DCAO - RCH03A**

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Grenoble
60 avenue de Constantine, CS 12636, 38036 Grenoble cedex 02

Missions et activités principales :

Cadrage :

L'ENSA Grenoble recrute un(e) enseignant(e) chercheur(se) ayant une compétence et des connaissances sur les matériaux et leur mise en œuvre, sur les structures, et en construction (STA-CIMA). L'enseignant(e) chercheur(se) devra contribuer à la consolidation et à la diversification des savoirs et savoir-faire en termes de culture technique et critique de la construction en général, et dans l'enseignement de la construction écoresponsable pour la conception architecturale et urbaine en particulier.

Ce poste vise à renforcer certaines des orientations scientifiques fortes de l'ENSAG, identifiées par l'HCERES, à savoir ici les enjeux de la transition socio-écologique et des méthodes d'apprentissage expérientiel.

Charges pédagogiques :

- En licence l'enseignant(e) chercheur(e) participera à la coordination des équipes pédagogiques STA-CIMA et organisera des enseignements généralistes sur la connaissance des matériaux, des technologies de construction et de la pratique du chantier, en collaboration active avec les enseignants des champs TPCAU et VT.

Il organisera notamment des cours et TD (ou tout autre forme pédagogique jugée adaptée):

- Sur l'analyse du cycle de vie des bâtiments (bilan carbone, FDES, bilan biodiversité, bilan énergétique, sur la durée de vie).

- Sur les matériaux bio et géosourcés à faible impact carbone vertueux pour la transition socio-écologique.
 - Sur les référentiels techniques et juridiques de l'expérimentation dans le domaine de la construction (permis d'innover, Atex de type A ou B, etc.)
 - Sur l'évolution des cadres réglementaires (RE2020, DTU, Avis Techniques, guides de bonnes pratiques, règles professionnelles, normes européennes, Eurocodes, etc.).
 - Sur la notion de risque, de pathologie, de prévention et remédiation dans la construction ; en particulier, enseigner les principes
- En cycle master, l'enseignant(e) chercheur(e) participera aux enseignements de séminaire et de projet en lien avec un, ou plusieurs, parcours de master.
 - Par ailleurs, il participera à des recherches technologiques appliquées dans le cadre de projets R&D transdisciplinaires, avec différents partenaires institutionnels et privés, et à l'organisation de formations professionnelles pour un public d'architectes, d'ingénieur et d'artisans.

L'enseignant(e) chercheur(e) envisagera son enseignement en mobilisant les méthodes de l'expérimentation à échelle 1 et/ou de la pratique opérationnelle.

L'enseignant(e) chercheur(e) développera une réflexion sur la structuration du champ et apportera son expertise sur les modalités d'enseignement hybride en relation avec des projets de recherche pédagogique. Il/elle pourra participer à des programmes ANR du type RESSOURCES développé par le consortium d'écoles d'architecture et d'ingénieurs dont fait partie l'ENSAG.

Évaluation des enseignements :

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble a mis en place une procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants. Tout enseignant de l'école est tenu de respecter cette procédure et d'en faire un outil permettant d'améliorer le contenu et l'organisation des enseignements dispensés à l'École.

Participation au collectif :

La personne recrutée sera tenue d'assurer des tâches complémentaires qui concernent notamment :

- La participation aux réflexions spécifiques au champ STA-CIMA au sein de l'établissement, en collaboration active avec les autres champs concernés par la transition socio-écologique, dont, notamment, TPCAU, VT, STA-OMI.
- La participation au débat ouvert sur l'enseignement de la construction, à distance.
- La participation aux réflexions spécifiques à la pédagogie expérientielle qui singularise l'ENSAG.
- La participation à l'encadrement des mémoires, des stages, des césures, des mobilités, etc.
- La participation à l'encadrement de Projets de Fin d'Études (PFE)
- La participation aux jurys d'UE, de semestres, d'années, de fin de cycle.
- L'implication dans les projets, instances et commissions de l'école.
- Le rayonnement de l'école à diverses échelles (réseaux nationaux, partenariats avec les territoires et avec les milieux professionnels).

Place et poids de la discipline dans l'école :

Le champ STA-CIMA représente actuellement 3 ETP soit 5,5% du nombre d'ETP et d'ETPT sous statut Etat, 240 heures d'enseignement (7,5% du total) dans le programme de l'ENSAG. Ce programme est en cours d'actualisation. La place de la connaissance de la matière, des matériaux et de la construction, fait l'objet d'un chantier plus large instruit par la CFVE. L'objectif partagé par le corps enseignant et souhaité par les étudiants, est une meilleure articulation des enseignements STA-CIMA avec l'enseignement du projet dans toutes ses dimensions (principes de stabilité selon les matériaux et les techniques employés, rapport espace/structure ; représentation codée ; vocabulaire et description technique ; organisation, planification et conduite du chantier ; économie de la construction ; connaissance des métiers de la construction...).

Projet scientifique :

L'enseignant(e)-chercheur(e) devra, avec ses propres productions, venir renforcer les travaux et les activités scientifiques des équipes de recherche de l'école. Il est souhaité qu'il/elle participe à l'animation de réseaux scientifiques et chaires dont l'école est porteuse (type ENSAECO). Il/elle contribuera, avec ses collègues du même champ, mais aussi des autres champs, au renforcement des liens entre enseignement et R&D.

Charges horaires d'enseignement et de recherche

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

Compétences principales mises en œuvre :

Titres, diplômes :

- architecte
- ingénieur en génie civil

Compétences requises :

- Faire état d'une attitude critique et d'un engagement sur les mutations environnementales et sociétales qui accompagnent notre entrée dans le XXI^e siècle, dans le cadre de l'enseignement et de la pratique professionnelle, en lien avec la R&D dans le domaine de l'architecture et de la construction.
- Faire état d'une pensée de la construction à différentes échelles, et d'une capacité à analyser l'évolution des logiques de l'action.
- Faire état d'une capacité à proposer et mettre en œuvre des modes pédagogiques réflexifs et/ou expérientiels s'inscrivant dans les orientations stratégiques et la culture d'école de l'ENSAG.
- Disposer d'une culture ouverte sur les ressources et les filières constructives à l'échelle territoriale (dimension culturelle, géographique, sociale, économique, etc.) et d'une approche plurielle des pratiques constructives du projet de bâtiment (histoire, technologies, acteurs, savoir-faire, etc.).
- Disposer d'une connaissance sur les pratiques constructives au sein d'autres pays.
- Savoir travailler en collaboration au sein d'une équipe aux disciplines et compétences plurielles. L'attention du/de la candidat.e est attirée sur le fait que les projets pédagogiques et de recherche devront être montés en étroite collaboration avec les ressources et les projets d'enseignement et de recherche déjà présents au sein de l'ENSAG en œuvrant à leur développement.
- Capacité à produire une réflexivité sur l'enseignement de la discipline en ENSA.
- Autonomie dans le montage et la conduite d'enseignements.

Expérience souhaitée :

- Attester d'une expérience solide de l'enseignement et de la pratique professionnelle.
- Témoigner d'une capacité à mener ou participer à des expériences de R&D dans le domaine de la construction et des matériaux.

Savoir-être (compétences comportementales) :

- Avoir des capacités d'écoute, de dialogue, et d'animation de projets.
- Savoir s'intégrer dans une équipe pédagogique aux compétences complémentaires et collaborer en bonne intelligence.
- Être bienveillant, en particulier avec les étudiants.

Environnement professionnel :

Forte de l'expérience de praticiens et d'enseignants-chercheurs confirmés, l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) offre à ses étudiants un enseignement à la fois professionnalisant et universitaire alliant théorie, pratique et expérimentation.

Elle a le souci de former des architectes à la fois critiques et constructifs, préparés à l'évolution des métiers et à la diversité des modes d'exercice, ouverts aux questions sociales et environnementales. Pour cela elle développe une pédagogie innovante par l'approche virtuelle et analogique du projet mais également par l'expérimentation permettant de conjuguer étroitement conception et réalisation. Ses domaines d'excellence couvrent les ambiances, les cultures constructives, la montagne, l'adaptation à la transition écologique & solidaire, la pédagogie expérientielle, le numérique, la médiation.

Reconnue comme un lieu majeur de la recherche en architecture, l'école sait déployer une capacité très forte à répondre à des appels à projets, nouant ainsi des partenariats diversifiés.

L'ENSAG est membre fondateur des Grands Ateliers Innovation Architecture, plateforme d'expérimentation à échelle 1. Elle porte également la chaire UNESCO « Architecture de terre, cultures constructives et développement durable » ainsi que trois chaires partenariales d'enseignement et de recherche en architecture labellisées par le Ministère de la Culture : « Digital RDL (Research by Design Laboratory) », « Habitat du Futur », « Territorialisation ». L'ENSAG porte un Réseau Scientifique Thématique, le « Réseau International Ambiances ». Par ailleurs l'ENSAG est la seule école d'architecture à porter un laboratoire d'excellence (Architecture, Environnement & Cultures Constructives).

L'ENSAG est un établissement public à caractère administratif d'enseignement supérieur sous double tutelle des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Elle est l'une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture en France habilitées à délivrer le diplôme d'État d'architecte. Elle dispense deux formations post-master : un DSA sur les architectures de terre et l'HMONP (100 ADE par an), et un master interdisciplinaire sur le Design.

L'école est aussi caractérisée par une vie étudiante dynamique. Elle compte sept associations en son sein.

Elle est un établissement-composante de l'Université Grenoble Alpes, établissement expérimental créé au 1^{er} janvier 2020, car partenaire de l'initiative d'excellence « Grenoble Université de l'Innovation ». Elle a développé à ce titre de très nombreuses collaborations pédagogiques et scientifiques.

Dans la suite de l'évaluation par l'HCERES et de son accréditation, la nouvelle offre de formation de l'école sera déployée à partir de la rentrée 2021.

L'école en chiffres : 950 étudiants, 238 enseignants chercheurs et intervenants, 47 personnels administratifs et d'appui, 3 unités de recherche dont une UMR, une 40^{aine} de doctorants, une 60^{aine} d'accords de mobilité internationale

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement :

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, depuis longtemps engagée dans une démarche de recherche architecturale et urbaine, est reconnue comme un pôle important de la recherche architecturale. L'école de Grenoble est repérée pour son potentiel de recherche et d'expérimentation, ses orientations thématiques et sa capacité à assurer des coopérations scientifiques, culturelles et professionnelles à l'échelle régionale comme internationale. Elle accueille trois équipes de recherche, toutes membres de l'école doctorale "Sciences de l'Homme du Politique et du Territoire" de l'Université Grenoble Alpes :

- Architecture Environnement et Cultures Constructives, équipe d'accueil porteuse du Labex éponyme, dont l'objectif est de participer à la théorisation de la « recherche par le projet » en s'appuyant sur des travaux organisés selon 7 axes thématiques. Quatre au sein de l'équipe Cultures Constructives : 1. Précédents et projet ; 2. Transitions et transformation ; 3. Territoires, construction sociale et matérialité ; 4. Établissements humains et milieux contraints. Trois au sein de l'équipe CRAterre : 1. Habitats ; 2. Matériaux ; 3. Patrimoines

- le Cresson, équipe grenobloise de l'unité mixte de recherche Ambiances Architectures Urbanité (UMR CNRS/Ecole Centrale de Nantes/Ensa Grenoble et Nantes n°1563) dont les recherches sont ancrées dans les dimensions spatiales de nos sociétés, à travers le prisme sensible des ambiances, les différentes formes de matérialités architecturales, et les multiples dimensions sociales et culturelles des urbanités.

- Méthodes et Histoire de l'Architecture, équipe d'accueil, structurée autour de deux axes : l'histoire critique de l'architecture et les outils et méthodes de la conception architecturale et urbaine.

L'ENSAG est engagée dans l'IDEFI amàco (atelier matières à construire).

Liaisons hiérarchiques : sous l'autorité de la Directrice

Liaisons fonctionnelles : avec l'ensemble de la communauté enseignante, avec l'ensemble de l'administration, avec les partenaires académiques, industriels et issus des territoires

Perspectives d'évolution : selon filière et corps d'appartenance

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions : poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2021/2022

Modalités de recrutement :

Envois des candidatures :



Les candidatures se font uniquement sur le site démarches simplifiées via le lien suivant :
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2021>

Aucune candidature déposée sur la PEP ne sera traitée

Une première phase de recevabilité administrative sera assurée par l'ENSA Grenoble.

Puis les candidatures recevables administrativement seront examinées par le comité de sélection dédié qui retiendra une liste de candidats pour l'audition.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Date de mise à jour de la fiche de poste : 30/11/2020